

Discours du Maire 08 mai 2023

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil Municipal est très heureux de vous accueillir ici pour la première fois à l'occasion d'une cérémonie officielle nationale, devant ce tout nouveau monument aux morts, sur ce nouveau lieu de recueillement.

Nous avons bien sûr déjà installé en 2021 la stèle Samuel Paty, et lorsqu'il a fallu réfléchir à un lieu de substitution après la fermeture de la plateforme de la Place de la Mairie, cet endroit nous a paru assez vite évident, dans ce secteur du foirail qui devient un cœur vivant du village.

Nous avons souhaité aussi, en discussion avec l'association des anciens combattants d'Aurignac et son Président Christian Courrège, soigner la qualité esthétique de ce site de mémoire, car nous rendons honneur à celles et ceux qui sont morts au combat pour sauver notre Pays et son territoire lorsqu'il était agressé, morts pour que notre Patrie demeure ce qu'elle est encore aujourd'hui, ce Pays libre et épris des valeurs humanistes inscrites dans la Déclaration devenue Universelle des Droits de l'Homme.

Et à travers l'hommage rendu à ces noms inscrits sur les plaques du monument, les aurignacaises et aurignacais morts sur les fronts, c'est par extension tous les morts au combat qu'on honore, et aussi toutes celles et tous ceux qui se sont battus, d'une façon ou d'une autre pour défendre le Pays, qu'ils en soient revenus ou non : il n'y a bien sûr pas que la mort qui est honorable.

Si nous faisons la cérémonie ici ce jour pour la première fois, ce n'est pas l'inauguration officielle du lieu, que nous avons prévu plus tard, à l'occasion de la cérémonie de la Fête Locale le dimanche 06 Août, à la fois pour donner le temps d'une finalisation complète et parfaite, mais aussi pour accueillir les diverses associations de combattants et du Souvenir, date à laquelle elles seront plus disponibles bien sûr que pour les dates de cérémonies nationales.

Je tiens à remercier vivement le conseil municipal qui a porté ce projet, au premier rang desquels Alex Paute et Philippe Bertrand se sont particulièrement investis dans sa conception, mais aussi les employés municipaux qui ont relevé le défi de nous permettre d'être ici aujourd'hui, en s'impliquant très fortement dans le projet, dans sa conception également mais surtout dans sa réalisation car quasiment tout le chantier a été réalisé en régie, c'est-à-dire par nos propres agents. Et les dernières semaines ont été bien chargées pour tenir le calendrier, bravo à eux : seuls les travaux de terrassement initiaux ont été

confiés à David Roptin et la pierre monumentale livrée et posée par le marbrier Morado de Labarthe-Inard.

Quant aux agents administratifs de la Mairie, ils ont aussi participé notamment en réalisant en vitesse grand V les dossiers de subvention, bousculant quelque peu les délais habituels : le Conseil Départemental a ainsi participé au financement du projet.

Je disais que le Monument aux Morts était un hommage rendu aux femmes et aux hommes morts au combat : pourtant, nous le constatons partout, peu de noms de femmes sont inscrits sur ces monuments communaux. Qui pourrait penser que cela serait dû à une absence des efforts de guerre, à une absence du rôle joué dans la Résistance Française ? Personne, j'espère ... Non, c'est plutôt qu'à travers les siècles, nos livres d'Histoire ont souvent occulté le rôle des femmes dans les guerres. Aussi, je remercie Daphné, service civique à la Mairie, qui vous a préparé, avec l'aide de Magalie Landais, une petite exposition présentant quelques portraits de commingeoises, parmi lesquelles certaines ont des attaches aurignacaises, héroïnes de guerre. Mais nous aurons, dans les mois à venir, l'occasion également de mettre en avant l'une d'elles, la plus aurignacaise des portraits présentés.

Merci à vous.